

## Bourses d'Etudes offertes par le Gouvernement du Japon pour l'année académique 2014

Le Gouvernement du Japon offre des bourses d'études aux jeunes équatoguinéens titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

### 1. « College of Technology Students » : Bourses d'études aux écoles supérieures de formation en technologie

4 ans d'études, y compris 1 an d'étude de la langue japonaise : départ en avril 2014

### 2. Conditions d'acceptation de dossier candidature

- Etre de nationalité équatoguinéenne et né(e) entre le 2 avril 1992 et le 1<sup>er</sup> avril 1997
- Avoir obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent
- Etre en mesure de quitter son pays à la période fixée par le Gouvernement du Japon
- Avoir la volonté d'apprendre la langue japonaise
- Tout dossier de candidature incomplet et/ou mal rempli et/ou ne répondant pas aux conditions requises sera automatiquement rejeté
- Réussir aux examens écrits et à l'entretien de présélection organisés par l'Ambassade du Japon à Libreville et le dossier de candidature accepté à l'examen final de sélection organisé par le Ministère de l'Education du Japon.

### 3. Procédure de sélection

- Date limite de dépôt ou d'expédition de dossier par voie postale (cachet de la poste faisant foi) ou par email ([culture@lv.mofa.go.jp](mailto:culture@lv.mofa.go.jp)) à l'Ambassade du Japon : **vendredi 9 août 2013**

Ambassade du Japon  
B.P. 2259 LIBREVILLE-GABON  
Tél. +241.1.73.22.97 / +241.1.73.05.35  
Email : [culture@lv.mofa.go.jp](mailto:culture@lv.mofa.go.jp)

- Le dépôt du certificat médical sera demandé aux candidats après être admis définitivement à l'examen de présélection
- Examens écrits et entretien : jeudi 22 août 2013
- Lieu des examens : Lycée National de Malabo
- Annonce des résultats finaux pour le départ en avril 2014 : entre janvier et février 2014.

### 4. Frais divers

Les frais d'envoi de dossier de communication et de déplacement pour passer l'examen ou l'entretien **ne sont pas pris en charge par l'Ambassade du Japon.**

Pour toute information complémentaire et retrait de dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l'Ambassade du Japon. Les dossiers de candidature sont également téléchargeables à partir de son site internet suivant : [http://www.ga-emb-japan.go.jp/fr/culture\\_etude\\_fr.html](http://www.ga-emb-japan.go.jp/fr/culture_etude_fr.html)

Ambassade du Japon  
Heures d'ouverture : 08h00 – 12h30, 14h30 – 17h45